

Toulouse 7 notre quartier infos

Amouroux, Argoulets, Bonnefoy, Lapujade, La Colonne, La Gloire, Gramont, Juncasse, Jolimont, Marengo, Périole, Roseraie, Soupetard

L'Édito du CA

Densification concertée ou à marche forcée ?

Notre quartier est aujourd'hui la cible d'une densification galopante. En effet, après le projet sur le site de l'ancienne piscine de la Fraternité, celui du site du TCMS, les nombreux programmes privés, ce sont aujourd'hui deux réalisations qui occupent toute notre attention.

- Les 90 logements sur le cœur de quartier PLANA qui imposent du R+3 (1 Rez-de-chaussée + 3 étages) sont proches d'un dépôt de permis de construire par Habitat Toulouse, malgré notre demande limitant les constructions à du R+2.
- Le site du CEAT. Le 19 février, au cours d'une réunion publique convoquée 2 jours auparavant, soit le 17 février, la Mairie et la Métropole nous annonçaient la construction de 1150 logements sur les 13,2 hectares du CEAT, soit une estimation de 87 logements/Hectare (Ha), sans compter les 21000 m² de bureaux et commerces de ce projet.

Contrairement au message que les élus voulaient faire passer au cours de cette réunion, nous restons très proches, en densité de logements, du projet de l'équipe précédente (750 logements sur 9 Ha, soit une densité de 83 logements/Ha), mais avec 400 logements de plus, tout de même.

Selon les sources INSEE, la densité sur le quartier de part et d'autre de la rue Louis Plana, était de 47 habitants/Ha en 2007, 49 en 2010, elle pourrait passer à 73 habitants/Ha avec ces nouveaux projets, sans compter les programmes non connus à ce jour ou gardés au chaud dans les tiroirs.

Une libération des fonciers de France Télécom, rues Soupetard et Ferrié, de Latécoère, carrefour Roseraie, sont probables dans les mêmes horizons de temps que le projet du CEAT et de l'aménagement de la gare coté Marengo.

Notre quartier peut-il supporter une telle évolution programmée de la population en si peu de temps ?

Nous en doutons fortement et c'est en partie cette interrogation qui a guidé la pétition que nous venons de lancer sur l'aménagement du « Cœur de Quartier », reprenant aussi les excès de densification de notre lieu de vie. Elle est un outil pour vérifier que vous partagez cette inquiétude et pour sensibiliser nos élus à cette problématique.

C'est une façon d'exprimer, de manière citoyenne, notre désaccord d'une densification trop rapide sans prise en compte des effets induits. Cette mutation ne peut pas se faire sans, au préalable, des réponses et des actes sur un plan de déplacement cohérent, sur une analyse des services déficients, les moyens et les délais à mettre en œuvre pour y remédier, en y associant les habitants et usagers quotidiens du quartier.

Dates à venir

19 mars 2016

CARNAVAL
SOUPETARD



14 mars 2016, Réunion adhérents.

11 avril 2016, Conseil d'Administration.

12 avril 2016, Conférence sur l'Art.

Journal édité en 10 000 exemplaires / Ne pas jeter sur la Voie publique.

Nous contacter : <http://toulouse7notrequartier.com>

Alain JEREZ : tél 06 16 65 36 35 / adresse courriel : alain.jerez@toulouse7notrequartier.com
Claudine BESSE : 06 87 75 09 64 / adresse courriel : claudine.besse@toulouse7notrequartier.com

Connaissez-vous le conseil citoyen de Soupetard – La Gloire (CCSG) ?



C'est la loi du 21 février 2014, dite loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, qui crée les conseils citoyens. Elle est mise en œuvre localement dans le cadre des contrats de ville qui devaient être signés avant fin 2015. Pour ce qui nous concerne, le contrat de ville a été signé le 15 juillet 2015 par le préfet et le président de Toulouse Métropole.

Dorénavant, tous les dispositifs (contrats de ville et projets de renouvellement urbain) sont conçus et pilotés en associant les citoyens concernés. Des conseils citoyens sont créés dans les territoires prioritaires. Ils ont pour mission d'être des lieux d'échanges entre habitants, de développer leur expertise d'usage, d'assurer leur représentation dans toutes les instances du contrat de ville et de constituer un espace permettant de valoriser les initiatives.

Qu'est-ce qu'un territoire prioritaire ? Le critère principal retenu est le fait que le revenu moyen des habitants d'un territoire soit situé en dessous de 60% du revenu médian national.

Deux quartiers prioritaires sont situés dans notre secteur 4.

Celui de La Gloire, enclavé entre le cimetière Terre-Cabade, le boulevard des Crêtes et l'avenue de la Gloire. Il comprend environ 1100 habitants, dont 20% ont moins de 17 ans et 20% plus de 65 ans.

Celui de Soupetard, traversé par la rue Louis Plana, présente d'un côté un territoire délimité par l'avenue de l'Hers, la rue Sophie Germain et la rue Dinetard, de l'autre côté, par la cité Surcouf et la cité Pelleport, ainsi que quelques immeubles entre la rue d'Auteuil et la rue de Passy. Ce territoire Soupetard accueille près de 2000 habitants, dont 24% ont moins de 17 ans et 13% plus de 65 ans.

Comment fonctionne le CCSG de La Gloire – Soupetard ? Le CCSG est constitué de membres titulaires et de membres associés.

Les membres titulaires du CCSG sont nommés par le Préfet à partir d'une procédure et de critères définis par la réglementation : ils sont 28, dont 21 habitants et 7 représentants d'associations de quartier.

Les membres associés : les réunions du CCSG sont ouvertes aux habitants des 2 quartiers prioritaires ainsi qu'aux acteurs associatifs et économiques.

Pour faciliter la participation du plus grand nombre, il se réunit à date fixe, le 1er jeudi ouvré de chaque mois, hormis août, de 18h30 à 20h30, à la maison de la citoyenneté Roseaie, 8 bis avenue du Parc.

Atelier cuisine-pâtisserie : à renouveler !!



Vendredi 22 janvier, le premier atelier « **rencontre-cuisine-pâtisserie** » réunissait six pâtissières en herbe ou confirmées, dans la superbe cuisine des locaux de l'APSAR. Chacune a apporté sa recette et les ingrédients correspondants pour préparer, ensemble et dans la bonne humeur, quelques pâtisseries. Nos adhérent-e-s ont pu les apprécier à l'occasion du pot de rentrée, dès le lendemain.

L'excellent accueil de l'animatrice de l'APSAR, accompagné d'un thé de bienvenue, a bien failli donner un « coup de chaleur » aux pâtisseries, alors dans les fours.

Mais les pâtissières veillaient et leur professionnalisme nous a évité le pire !

Nous réitérerons prochainement cette expérience en souhaitant qu'il y ait encore plus de diversité et de mixité dans ces rencontres, qu'elles soient culturelles ou de genre ! Nous vous en informerons bien en amont pour en assurer la pleine réussite.

Martine FLAUJAC

ORPI AMPLITUDE IMMOBILIER

23, route d'Agde - 31500 Toulouse
Tél. 05 34 25 80 80
E-mail : amplitude@orpi.com
www.orpi.com/amplitude



Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h
et le samedi de 9h30 à 12h30
Parking clients.

Vendre | Acheter | Louer | Faire gérer

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN

PHOTO STUDIO 77

Rue Soupetard 31500 TOULOUSE
05 61 48 62 78

- photos d'identités agréées
- tirages photos, reproductions
- portraits, mariages, etc...



APD
Aide aux Personnes à Domicile

Interventions 24h/24, semaine et week-end

Services déductibles des impôts à hauteur de 50% des sommes dépensées (dans la limite des plafonds en vigueur).

APD

71 Avenue de Lavour BP 25220

31079 Toulouse cedex 5 ☎ 05 34 25 29 75

apdtse@wanadoo.fr

Notre expérience
depuis 1986
à votre service

Paiement CESU accepté

Association Loi 1901

N° siren : 344 741 885

N° agrément qualité : AP344741885

QUEL DEVENIR POUR LE JARDIN PLURIEL ?



Dans le journal de septembre, nous vous annonçons le lancement du projet de jardins pluriel.

Diverses possibilités de jardinage étaient proposées par une équipe de volontaires motivés et surtout, prêts à l'écoute.

Mais lors de la réunion du 1 décembre 2015, avec le Centre social Serveyrolles et l'Association Saluterre, notre enthousiasme fut vite refroidi par les annonces qui nous étaient faites, réduisant pratiquement de moitié la superficie réservée au projet.

De plus, notre engagement n'est, semble-t-il, pas véritablement souhaité.

En effet, sur les 16100 m² du site, seulement 8500 m² seraient réservés au jardinage (3000 m² pourraient être aménagés immédiatement, le reste plus tard) :

- La zone comprenant la butte et sa partie arrière nous est retirée, la terre serait de mauvaise qualité et polluée. Nous restons en attente des résultats des sondages effectués. Cette butte a cependant été remaniée et remodelée par apport de terre suite à décaissement des autres travaux.
- Les services techniques des espaces verts ont créé une zone de compostage avec cheminement en dalles de béton, à l'entrée du site à gauche.
- Les forages avec installation de pompes à eau ont déjà été réalisés, de même qu'une canalisation complémentaire par tuyauterie sur les futures parcelles zonées.
- Un grillage de protection a été installé sur l'ensemble, délimitant différentes zones.

Tous ces travaux ont été entamés sans aucune concertation préalable.

Un courrier de protestation avec demande d'arrêt immédiat des travaux a été adressé le 10/12/2015 à Monsieur MOUDENC, avec copie à Mr LESGOURGUES, Mmes COSMES, DAYDE et l'Association Saluterre.

Nous attendons une réponse claire et précise avant de reprendre le dialogue.

Nous ne pouvons accepter que ce projet qui nous a pris autant d'énergie, qui a nécessité autant de réunions et demandé beaucoup d'imagination et d'investissement des bénévoles ne soit pas pris en considération, du moins pour la partie nous intéressant.

Nous avons reproduit les souhaits des personnes inscrites à ce projet(70), certes perfectible mais cohérent.

Nous devons rester vigilants et défendre notre conception d'un jardin pluriel, conçu avec les habitants.

François LEGER

Après-midi jeux



Dimanche 7 février après-midi, comme tous les débuts d'année, le centre culturel et d'animation SOUPETARD s'est transformé en grande salle de jeu où une vingtaine d'enfants et tout autant d'adultes ont partagé leur envie de jouer dans la bonne humeur et la convivialité.

Les enfants ont montré un réel plaisir à se retrouver avec leurs copains, frères et sœurs pour s'amuser.

Un espace de jeux était réservé aux tous petits.

Les plus grands, accompagnés des bénévoles des associations « Terre de Jeu » et « 7 Notre Quartier », ont découvert une grande diversité de jeux organisés et disposés par tranches d'âge.

Certains ont tenté de graver la colline aux carottes dans le jeu « Croque-carotte », d'autres voulaient sauver les poissons des pêcheurs et du requin dans le jeu « Calypso », ou encore aider les souris à chercher leur fromage dans le jeu « Quoridor ».

Les grands jeux en bois (jeu de palets, jeu des anneaux...) ont aussi fait fureur.

Après ces moments de divertissement, les enfants se sont régalés autour de gâteaux et de gaufres.

La fin de l'après-midi arrivant, tout le monde s'est quitté, manifestement satisfait d'avoir passé un joyeux dimanche.

Petits et grands n'hésitez pas, une prochaine fois, à nous rejoindre afin que nous jouions ensemble.

Le festival du jeu de Toulouse aura lieu les 29 et 30 avril et 1er mai au parc des expositions. Entrée libre. Si vous avez aimé nos après-midi jeux, vous adorerez ce festival. Toutes les infos sur <http://toulouse.festivaldujeu.fr/>.

Claudine BESSE

Boulangerie DANTRAS Maxime

76 route de Lavaur Toulouse
Tél: 05.61.48.84.65



Et aussi notre autre magasin

Le Quignon de Croix Daurade
9 route d'Albi à Toulouse - 05 61 21 55 09

ATELIER FORMES ET COULEURS Modelage - Sculpture - Tour



Cours et Stages à l'année
Monique Lafont

98, avenue Yves Brunaud
31500 Toulouse
Métro Roseraie

06 18 78 78 12
moguerre@orange.fr

A Toulouse Jolimont

VOTRE MAGASIN

Vous accueillez
12 avenue Henri Guillaumet
Du lundi au samedi de 9h00 à 20h00
Avec son parking couvert.



**VENEZ FAIRE LE PLEIN
DE FRAÎCHEUR ET D'ÉCONOMIE
AVEC LA CARTE CARREFOUR**

**PROFITEZ DE -10% TOUS LES JOURS
SUR UNE SÉLECTION DE PRODUITS***

* Voir conditions en magasin.

CEAT = Concertation ! Vous avez dit Concertation ?

Le 17 février 2016, nous recevions, presque en catimini tellement la diffusion dans les boîtes à lettres fut restreinte, une invitation à la réunion du 19 février sur la présentation du projet municipal sur le site du CEAT.

7NQ s'est fait le relais de cette invitation, alertant les habitants du Quartier sur l'incidence qu'un tel projet, proposé aussi subitement, pouvait entraîner sur leurs conditions de vie, de déplacements et le chamboulement de leur quartier.

Notre Maire délégué essaya, d'un ton mi amusé mi goguenard, de convaincre l'assistance du bien fondé de ce projet, limitant le nombre de logements sociaux par rapport au projet de l'équipe précédente, ne s'attardant pas sur le fait que ce projet comporte tout de même 400 logements de plus.

Les nombreux habitants présents n'ont pas manqué de lui faire part de leurs inquiétudes face à 1150 logements supplémentaires dans un quartier déjà fortement densifié ces dernières années.

Autant de logements entrainera pour le moins 1500 véhicules s'ajoutant aux graves difficultés de circulation que nous connaissons déjà, anciennes et accrues par le travail effréné des promoteurs sur notre quartier.

Faut-il rappeler les actions de densification importantes menées sur ce quartier par les équipes municipales, actuelle et précédentes, ainsi que les projets à venir (CEAT, Cœur de quartier, potentiel des sites France Télécom et Latécoère tout proches, TESO,...).

M. Lesgourgues répétait régulièrement que les habitants seraient consultés ... durant 3 mois. Mais de qui se moque-t-on quand, pour un projet d'une telle ampleur, seuls 3 mois sont donnés à la concertation et qu'on nous annonce, en même temps, le lancement des appels d'offres avant l'été 2016 !

Institut grain de beauté

8 place Soupetard 31500 TOULOUSE
05 62 47 11 22

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI SUR R.D.V.

ÉPILATION, SOINS VISAGE, CORPS,
ONGLERIE, MODELAGE,
MAQUILLAGE SEMI-PERMANENT, SOLARIUM...

Nous savons ce que « consultation » veut dire. Nous les vivons quotidiennement pour le Cœur de quartier, pour la circulation, pour les jardins pluriels ou partagés, pour la peuplérade des Argoulets, Tisséo et l'asphyxie de nos transports en commun...

Selon notre Maire, la question des déplacements est réglée par la proximité de deux stations de la ligne A, pourtant déjà saturée. Et que fait-on de la rue Louis Plana, du carrefour de la Roseraie et route d'Agde ?

Quelles réponses nous a-t-il apportées sur ces sujets depuis sa prise de fonctions ?

Quid des équipements culturels, sportifs, des services attendus dans le Cœur de Quartier ?

Ne vaudrait-il pas mieux apporter des solutions à ces thématiques avant de construire autant de nouveaux logements, entasser la population, dénaturant complètement notre lieu de vie, faisant de notre quartier un quartier dortoir.

Je me remémore les réflexions "amusées" de notre Maire sur le probable arrivée de la « Toulouse Business School » à la place de l'Ensica, mais, chut,... c'est un secret !

Nous prendraient-ils pour des gogos en répétant à tout va que les habitants seraient consultés, ...mais sur quoi ? Sur la couleur des volets ? Des murs jaune clair ou jaune foncé ?

Nous prendraient-ils pour des gogos sur cette consultation, alors qu'ils annoncent d'ores et déjà 1150 logements avec une répartition de 45% en logement social ou accession sociale à la propriété et 55% d'accession à la propriété. Nous ne faisons pas les mêmes calculs.

Nous prendraient-ils pour des gogos alors qu'ils nous disent que les équipements sportifs ne seront pas touchés, mais pourraient être déplacés de quelques mètres ?

Nous allons être particulièrement vigilants sur le cœur de quartier Plana car nous constatons l'absence de réflexion sur l'urbanisme : on entasse les gens dans des immeubles sans se demander comment ils vont y vivre, s'y instruire, s'y cultiver, se détendre, se rencontrer...

Vivre quoi !

C'est là, nous semble-t-il, des sujets dont nous devons nous saisir, Associations et habitants, dans leur globalité, sans tarder.

GRuizB et Ducky Smokton

BULLETIN D'ADHESION Association 7 notre quartier

A adresser au Centre Culturel Soupetard - 63 chemin de Hérédia 31500 Toulouse

Coût de la cotisation, octobre à septembre : 10€

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :